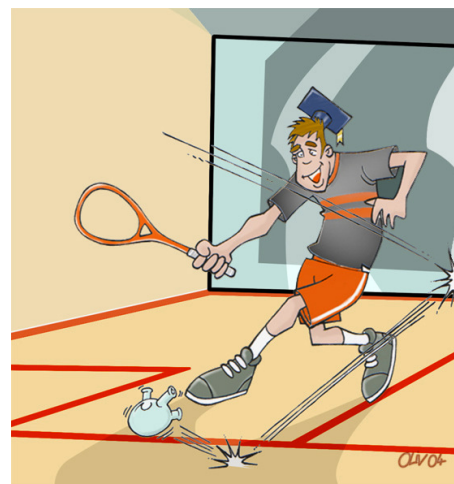


Circulaire 2009-2010 n° 26
du 2 mars 2010

SQUASH



CALENDRIER

	EPREUVE	DATE	LIEU	ENGAGEMENT
TR	Championnat Interrégional	Mardi 30 mars	Aix, Squash Set Club – Le Pey Blanc Route d'Eguilles - 14h00	Avant le 25 mars
	Championnat et Coupe de France Indiv / Equipes	1 ^{er} et 2 mai	Montgermont - Rennes	Sur qualification
	Championnat du Monde	Du 10 au 18 juillet	Melbourne	Sur qualification

REGLEMENT

cf. site Internet de la FF Sport U www.sport-u.com

• CHAMPIONNAT INTERREGIONAL :

Matériel : chaque concurrent(e) doit posséder son matériel (balle et raquette).

Chaussures : interdiction de chaussures avec semelle noire.

Engagement : à établir sur papier libre en précisant nom, prénom, association sportive, n° licence FF Sport U, éventuellement classement FFSquash et à faire parvenir au Service Régional FF Sport U, Faculté des Sciences, 163 avenue de Luminy, Case Postale 901, 13288 Marseille Cedex 9, fax : 04.91.82.94.57, mail : sportumarseille@univmed.fr **avant le 25 mars 2010.**

Championnat par Equipes : l'équipe de 3 joueurs est mixte, constituée d'étudiants d'une même association sportive ou d'une même académie. Formule trio à l'américaine.

Championnat Individuel : il comportera une catégorie Elite et une épreuve dite de « Coupe de France » pour les étudiant(e)s non qualifié(e)s pour le championnat Elite.

Sélection pour le Championnat de France :

Le Championnat de France est homologué par la Fédération Française de Squash.
Le champion d'académie est qualifié d'office.

Les demandes de qualifications exceptionnelles seront examinées par la commission mixte nationale conformément au règlement général de la FF Sport U. Seules les Q.E. des étudiants classés au minimum 2ème série seront examinées.

Les joueurs(euses) participants(es) au circuit P.S.A et W.I.S.P.A. seront autorisés(ées) à participer au championnat de France sans avoir à faire les épreuves académiques. Les candidatures de ces joueurs et joueuses seront examinées par la CMN après avis des CR Sport U concernés.

TR La licence « Tarif Réduit » est applicable. Se renseigner au Bureau des Sports.
PRESENTATION OBLIGATOIRE DE LA LICENCE FF Sport U 2009-2010



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Partenaire principal